



Sainte-Cécile-de-Milton

AVIS PUBLIC

Aux contribuables de la Municipalité de Sainte-Cécile-de-Milton

Demande de dérogation mineure

Avis est par la présente donné par le soussigné, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Sainte-Cécile-de-Milton, que le conseil, lors de la séance ordinaire qui sera tenue le 8 juillet 2024 à 19 h dans la salle du conseil située au 130, rue Principale à Sainte-Cécile-de-Milton, en présentiel, statuera sur la demande de dérogations mineures suivantes :

Numéro de cadastre	Lot 3 555 722
Adresse civique	1250 6 ^e Rang
Zone	VLR-1
Nature de la demande	- Autoriser l'implantation d'un bâtiment secondaire existant à 1,77 m de la ligne latérale gauche.
Effet de la demande	- Réduire la marge latérale d'un bâtiment accessoire à 1,77 m au lieu de 2 m, comme prescrit à l'article 36 du règlement de zonage 560-2017;

Toute personne ou tout organisme intéressé pourra se faire entendre lors de la séance publique relativement à cette demande de dérogation mineure.

Donné à Sainte-Cécile-de-Milton, ce 21^{ième} jour du mois de juin 2024.

Pierre Dionne
Directeur général et greffier-trésorier

CERTIFICATION DE PUBLICATION

Je soussigné, Pierre Dionne, directeur général et greffier-trésorier, certifie, sous mon serment, d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en la manière ordinaire prévue, le 21 juin 2024, entre 8 h et 16 h 30.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 21^{ième} jour du mois de juin 2024.

Pierre Dionne
Directeur général et greffier-trésorier